Tribune de Genève | Jeudi 28 novembre 2013

Conseil d'Etat Répartition des départements

François Longchamp a dessiné son royaume

Avant de se répartir les départements, le nouveau Conseil d'Etat a reconstruit les dicastères, dont un département présidentiel étoffé attribué logiquement au seul rescapé de 2009

L'essentiel

- **Répartition** Le Conseil d'Etat élu le 10 novembre s'est réparti les départements après les avoir remodelés.
- **Présidence** François Longchamp sera à la tête d'un dicastère présidentiel ad hoc façonné à sa mesure.
- **Réactions** Si les partis jugent globalement l'opération de manière positive, certains dénoncent le poids excessif du Département présidentiel.

Eric Budry

Vite fait, bien fait. Le Conseil d'Etat genevois élu le 10 novembre n'a eu besoin que de quatre séances pour se répartir les rôles et les tâches. Avant de jouer aux Lego pour construire la nouvelle maison gouvernementale, les sept élus ont dû trancher un point fondamental. Fallait-il attribuer la présidence à l'un des sept chefs de département ou bâtir un véritable département présidentiel autour du président? La seconde solution a été choisie, ce qui a eu une influence déterminante sur le remodelage des autres départements. La logique générale qui a été suivie est celle des politiques publiques, telles qu'elles sont définies dans les présentations budgétaires.

Annoncé hier, le casting est le suivant. Le PLR **François Longchamp**, seul élu réellement expérimenté du nouveau collège, décroche la présidence et un département façonné pour lui. **Pierre Maudet**, également PLR, poursuivra sa mission prioritaire: restaurer la sécurité. Il troque toutefois l'Energie pour l'Economie. Le PDC **Serge Dal Busco** hérite des Finances, la socialiste **Anne Emery-Torracinta** reprend le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport.

Un peu plus étonnant, le Vert **Antonio Hodgers** prend le relais de François Longchamp à l'Urbanisme, et reçoit en prime l'Energie. Le PDC **Luc Barthassat** prend la charge d'un département constitué de l'Environnement, des Transports et de l'Agriculture. Cela correspond à peu près au royaume de Michèle Künzler, à l'exception de l'Intérieur et de la Surveillance des communes, qui reviennent au président.

Quant à **Mauro Poggia**, il n'a pas été snobé ou mis sur la touche. Il devient le patron de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Santé. Son département est une résurrection du DASS que dirigea Guy-Olivier Segond avec François Longchamp comme secrétaire général. L'élu MCG devient ainsi le ministre de tutelle des Hôpitaux universitaires, de l'Hospice général et de l'Office cantonal de l'emploi.

L'équipe ne serait pas complète sans mentionner **Anja Wyden**. Mardi soir, le nouveau collège a décidé de reconduire la chancelière d'Etat dans ses fonctions. A l'avenir, la Chancellerie fonctionnera en tant que secrétariat général du Conseil d'Etat, comme actuellement, et effectuera la même tâche pour le Département présidentiel.

> «Aucun élu ne reste sur la touche et chacun a reçu une part en fonction de ses compétences et de ses envies»

François Longchamp
Libéral-radical
Département présidentiel

- Intérieur et surveillance des communes
- Genève internationale
- Affaires extérieures
- Projet d'agglomération
- Promotion de l'égalité
- Développement durable
- Statistique
- Gestion des risques de l'Etat
- Fipoi (Fondation des immeubles pour les organisations internationales

Pierre Maudet
Libéral-radical
Département de la sécurité et de l'économie (DSE)

- Police
- Office de la détention
- Office de la population
- Informatique

Gagné: Affaires économiques
Gagné: Inspection du travail
Gagné: Aéroport
Gagné: Palexpo
Gagné: Ports-Francs
Perdu: Office des véhicules
Perdu: Genève internationale
Perdu: Energie
Perdu: Services Industriels de Genève (SIG)

Serge Dal Busco
Démocrate-chrétien
Département des finances (DF)

- Finances
- Administration fiscale
- Office du personnel de l'Etat
- Office des poursuites
- Office des faillites

Gagné: Bâtiments
Perdu: Statistique

Luc Barthassat
Démocrate-chrétien
Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA)

- Mobilité
- Génie civil
- Environnement
- Eau
- Nature et paysage
- Agriculture
- Office des véhicules

Perdu: Surveillance des communes

Antonio Hodgers
Vert
Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE)

- Urbanisme
- Office du logement
- Patrimoine et sites
- Registre foncier

Gagné: Energie
Gagné: Services Industriels de Genève (SIG)
Gagné: Fondation pour les terrains industriels (FTI)
Perdu: Bâtiments
Perdu: Fipoi (Fondation des immeubles pour les organisations internationales)

Anne Emery-Torracinta
Socialiste
Département de l'instruction publique (DIP)

- Ecoles
- Orientation professionnelle
- Office de l'enfance et de la jeunesse
- Office médico-pédagogique
- Culture
- Sports

Mauro Poggia
MCG
Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS)

- Santé
- Hôpitaux universitaires (HUG)
- Action sociale
- Emploi

Perdu: Affaires économiques
Perdu: Inspection du travail
Perdu: Affaires extérieures
Perdu: Aéroport
Perdu: Palexpo
Perdu: Ports-Francs
Perdu: Fondation pour les terrains industriels (FTI)

O. CHACCHABI PHOTOS G. CABRERA

Une répartition saluée, avec des bémols

Malgré des critiques, la satisfaction prévaut dans le sérail genevois après l'annonce de la répartition des portefeuilles gouvernementaux. De l'avis général ou presque, le collège élu a travaillé en bonne intelligence et évité la tentation de frustrer l'un de ses membres. «Ils se sont mis d'accord sans humilier quiconque», juge ainsi la cheffe de groupe des Verts, Sophie Forster Carbonnier. Les redécoupages successifs intervenus depuis huit ans avaient suscité des amertumes. En 2009, Michèle Künzler avait hérité d'un dicastère rapetissé tandis qu'Isabel Rochat écopait d'une Sécurité dont personne ne voulait. «Globalement, la répartition est meilleure qu'il y a quatre ans, avec des responsabilités égales données à tous», renchérit le chef de groupe PDC, Bertrand Buchs, heureux de voir les magistrats de son parti – Luc Barthassat et Serge Dal Busco – décrocher les ministères qu'ils visaient. «J'imagine mal que quiconque ait été contrainit, suppute Serge Hiltpold, chef de groupe PLR. Les magistrats sont placés de façon cohérente avec leurs compétences personnelles.»

La réaction du nouveau parti gouvernemental, le MCG, était très attendue. Elle est positive quant à l'attribution de la Santé, du Social et de l'Emploi à Mauro Poggia. «C'est ce qu'il voulait, estime Roger Golay, président du mouvement. C'est un très gros morceau, mais il a une forte capacité de travail. Il pourra mettre en œuvre ce que nous avons demandé.» C'est aussi la possibilité d'un échec. «Nous assumons ce risque. Il faudra lui donner du temps. A moins d'une crise mondiale, il devra y avoir des résultats.»

La même attribution fait aussi froncer quelques sourcils, comme ceux de Roger Deneys: «Nous espérions que le PS prendrait l'Emploi et le Social, et les recettes du MCG ne nous convaincaient pas, rappelle le chef de groupe socialiste. Si le pari qui a été fait est celui d'un échec du MCG dans ce dicastère, c'est rude pour les personnes qui en feront les frais.» Le député qualifie l'architecture globale de «pas absurde» mais dépitée, comme le reste de la gauche, que l'Emploi ne soit pas couplé à l'Economie. «Le canton a besoin d'une diversification économique», juge Sophie Forster Carbonnier.

Cette dernière s'étonne de la taille du dicastère de Mauro Poggia: «Un mammouth!» L'ampleur des ministères s'explique, selon elle, par le choix de constituer un département centré sur la seule fonction présidentielle. «J'ai toujours combattu la notion d'homme fort inhérente à une présidence fixe, critique Pierre Vanek, de l'Ensemble à Gauche. Le Conseil d'Etat élu en a pris la variante maximaliste alors qu'il a choisi le minimum de ce que stipule la Constitution concernant le contrôle parlementaire sur le découpage des dicastères.» «Il y a un risque de prise excessive de pouvoir de la part de François Longchamp, tout dépendra de son attitude», juge Christina Meissner, cheffe du groupe UDC.

C'est de ce Département présidentiel ad hoc que procéderait, selon Pierre Vanek, des «incohérences» dans le découpage. Comme d'autres, il s'étonne du regroupement de l'Economie et de la Sécurité. «Je ne comprends pas», avoue aussi Bertrand Buchs. «Si on ajoute l'Aéroport, on a l'impression que le collège a voulu donner des jouets supplémentaires à son meilleur élu, Pierre Maudet», persifle Roger Deneys.

Serge Hiltpold, lui, est heureux de voir les infrastructures cruciales pour l'économie placées sous la férule de Pierre Maudet: «C'est ce sur quoi nous, PLR, sommes attendus et c'est à nos milieux de prendre les rênes!» La droite jubile: elle de voir le Vert Antonio Hodgers à l'Urbanisme? «Je n'ai aucun a priori», jure le président de la Chambre immobilière Cyril Aellen, qui admet avoir été «heurté» par certaines de ses positions. D'autres espèrent de lui du participatif, de la fraîcheur et une impulsion aux rénovations énergétiques. «Son département a de vrais enjeux verts», sourit Sophie Forster Carbonnier, pas fâchée que son parti soit débarrassé des Transports, où «nous n'avons jamais pu appliquer nos idées car le Parlement ne suivait pas».

La Mobilité passe chez Luc Barthassat. «Son département est le plus léger», juge Serge Hiltpold. «C'est un très gros défi», complète, dubitative, Christina Meissner, par ailleurs heureuse de voir une *insider* comme Anne Emery-Torracinta prendre l'Instruction publique, «ce qui peut amener du bon sens». Les députés débattront de cette réorganisation en décembre. **Marc Moulin**

Christina Meissner
Cheffe du groupe UDC

Roger Deneys
Chef du groupe socialiste

François Longchamp, président: «Un choix. Un devoir. J'aurai bien sûr du plaisir, mais si j'avais raisonné seulement par envie, sans tenir compte du contexte, j'aurais repris l'Instruction publique.» LAURENT GUIRAUD

«Présider? Un choix, un devoir»

Le nouveau président du Conseil d'Etat, François Longchamp, répond à nos questions

Marc Bretton

François Longchamp, le Conseil d'Etat s'est réparti les départements après trois séances. Beaucoup plus vite qu'il y a quatre ans, et apparemment sans drame. Pourquoi?

La dernière fois, nous avions surtout eu des problèmes formels… Cette fois, nous avons d'abord défini le type de présidence que nous voulions. Il a fallu choisir entre une présidence et six départements, «à la Jolois», ou sept départements dont un auquel s'ajoute la présidence, «à la vaudoise». Nous avons opté pour la première solution. Puis, nous avons voulu respecter la logique des politiques publiques pour constituer les départements. Nous avons aussi regroupé la Sécurité et d'autres tâches régaliennes, comme le contrôle du travail, du commerce et de la population, qui ont un lien fort avec l'économie, tout comme l'Aéroport, Palexpo et les Ports Francs. Il fallait aussi revenir sur la séparation du Social et de la Santé, qui avait été très critiquée. A partir de là, on aurait certes pu créer un énorme Département de l'énergie, de l'aménagement et des transports. Mais on a jugé qu'il représentait une charge excessive. On y a donc renoncé, l'Energie rejoignant l'aménagement, et la Mobilité restant liée à l'Agriculture.

Vous confiez au MCG Mauro Poggia l'Emploi et le Social. Un pas vers l'application concrète de la préférence cantonale?

M. Poggia dispose d'un important département en termes budgétaires, qui appliquera essentiellement une législation fédérale – sur le chômage et sur la santé. Ce sont des tâches très proches du volet «aide sociale» de son département. A ne pas confondre avec les relations du travail, les négociations avec les partenaires sociaux en lien avec les conventions collectives et la libre circulation des personnes. Ces éléments sont assumés par le Département de la sécurité et de l'économie.

Vous avez repris la présidence. Comment le choix s'est-il fait?

Très naturellement. Il n'y avait que deux sortants. J'étais le seul à avoir fait une législature complète. Et je figure parmi les mieux élus, étant par ailleurs membre du regroupement majoritaire au gouvernement. C'est ce qui a joué, mais les critères changeront peut-être dans quatre ans et demi.

Etre président, c'est un plaisir?

Un choix. Un devoir. J'aurai bien sûr du plaisir, mais si j'avais raisonné seulement par envie, sans tenir compte du contexte, j'aurais repris l'Instruction publique.

Le Grand Conseil va devoir avaliser votre recomposition. Ce qui se passerait s'il refuse n'est pas clair.

Je ne m'attends pas à un refus, puisque nous appliquons ce que demande la Constitution et que nous articulons les départements autour de politiques publiques précises. Cela dit, nulle part au monde un Parlement n'a son mot à dire sur l'organisation d'un gouvernement. La Constitution genevoise prévoit ce dispositif, mais par voie de résolution, qui n'est en principe pas contraignante. Les suites d'un refus restent mystérieuses.

En tant que président, comment voyez-vous votre travail?

Mis à part ce qui m'est explicitement confié par la Constitution, comme les relations extérieures avec la région, les autres cantons et la Genève internationale, ils agira de mener à bien certaines réorganisations que la Constitution n'a pas clarifiées. Nous devrons réformer quelque 150 dispositions en cinq ans. Les plus gros dossiers sont: la nouvelle répartition des compétences entre communes et Canton, et la révision de la fiscalité communale conduite avec le Département des finances. Il faudra aussi négocier avec Berne la révision de l'imposition sur les sociétés, réforme essentielle. Sa réussite nous permet d'espérer la prospérité; son échec, le déclin.

Répondant à une question, le futur président (dès le 10 décembre) a coupé court à une rumeur qui affirmait que l'arrivée à la tête du DIP d'Anne Emery-Torracinta allait déboucher sur un conflit d'intérêts, son mari occupant une fonction dirigeante dans le département au sein d'un collège. Or, il semble que le mari de la nouvelle conseillère d'Etat a renoncé à son poste.

«Ce point a été réglé, a assuré François Longchamp. C'est même l'un des premiers points qui a été discuté par l'actuel et le nouveau Conseil d'Etat. Je veux souligner l'extraordinaire sens du devoir de M. Emery.»

Si, jusqu'à cette année, la construction des départements était une compétence qui relevait exclusivement des conseillers d'Etat, il n'en est plus tout à fait de même aujourd'hui. La Constitution offre en effet au Grand Conseil une occasion de se prononcer sur le résultat par le biais d'une résolution. Le Conseil d'Etat la présentera aux députés lors de la séance du 19 décembre.

Particularité genevoise

C'est une particularité genevoise qui n'a été expérimentée nulle part ailleurs. Il est par conséquent difficile de savoir quel serait l'effet réel d'un refus du Grand Conseil, au-delà du message politique inquiétant.

Le redécoupage effectué et les départements attribués, le nouveau Conseil d'Etat va maintenant s'atteler à l'écriture du discours de Saint Pierre, qui constitue une synthèse des intentions politiques du gouvernement. Il sera lu le 10 décembre par le président lors de la prestation de serment du Conseil d'Etat, qui entrera en fonction immédiatement après.

Dans les six mois, le nouveau gouvernement présentera aux députés son programme de législature, un document plus précis de mise en œuvre de ses intentions.

Lire aussi en page 22

Consultez notre dossier sur www.ge13.tdg.ch

Lire l'éditorial en page une: «L'Exécutif a contourné les pièges»

Organisation des départements à travers le temps

1993	1997	2001	2005	2009
Finances	Finances	Finances	Finances	Finances
Instruction publique	Instruction publique	Instruction publique	Instruction publique	Instruction publique, Culture et Sport
Justice et Police et Transports	Justice et Police et des Transports	Justice, Police et Sécurité	Institutions	Sécurité, Police et Environnement
Travaux publics et Energie	Aménagement, Equipement et Logement	Aménagement, Equipement et Logement	Construction et Technologies de l'information	Construction et technologies de l'information
Intérieur, Environnement et Affaires régionales	Intérieur, Agriculture, Environnement et Energie	Intérieur, Agriculture, et Environnement	Territoire	Intérieur et Mobilité
Economie publique	Economie, Emploi et Affaires extérieures	Economie, Emploi et Affaires extérieures	Solidarité et Emploi	Solidarité et Emploi
Action sociale et Santé	Action sociale et Santé	Action sociale et Santé	Economie et Santé	Affaires régionales, Economie et Santé
Militaire	Affaires militaires	Affaires militaires		

G. LAPLACE. SOURCE: ETAT DE GENÈVE.

Contrôle qualité